Bulletin d'Informations

de la commune de

Bonac-Irazein

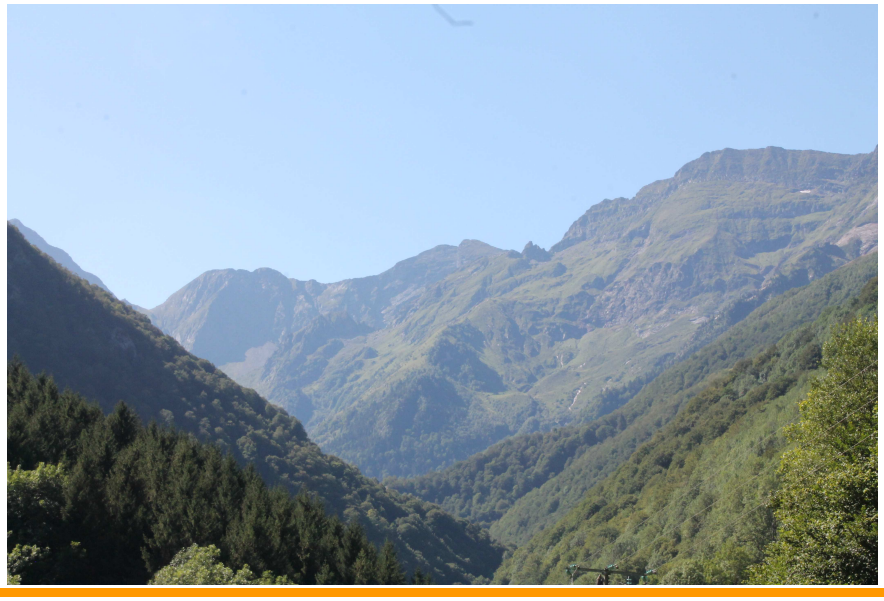

Page 2 à 5

Equipe Municipale

Présentation de l'équipe municipale, des attributions de chaque conseiller municipal et de l'organisation des commissions

Pages 6 à 8

Informations

Un condensé de l' actualité municipale des trois derniers mois et le travail en cours

Page 9 et 10

Informations pratiques

Quelques infos utiles

Ce bulletin d'informations municipales est rédigé selon les règles grammaticales en vigueur; l'utilisation du genre masculin ne reflète aucun caractère discriminatoire de genre. Il est le premier d'une série que l'on espère longue. A ce titre, il reste perfectible.

Le mot du maire

J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle équipe municipale en place depuis fin juin 2020. La crise sanitaire rend cette période très singulière. Par expérience de ce printemps, je vous sais solidaires et attentifs aux autres. Je vous souhaite un automne des plus préservés dans notre écrin de nature. Continuez à prendre soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Nadine Nény

L' ÉQUIPE MUNICIPALE

Les élus

Maire : Nadine Nény - Bonac
1ere adjointe : Magali Fevin - Lascoux
2nd adjoint : Patrick Anglade - Bonac
3eme adjoint : Patrick Blondel - Irazein
Conseillers municipaux : Marie Bailleul - Lascoux, Véronique Bellon - Irazein, Jacky Mayer - Lascoux, Christian Mestriner - Samiac, Sylvain Picard - Irazein, Véronique Pont - Bonac, Didier Rolland - Lascoux

L'équipe technique et administrative

Agents territoriaux : Patrice Pont (temps plein), Mathieu Sarra (stagiaire- temps plein)

Agents sous contrat CDD de droit privé : Jean Jacques Noiran (temps partiel), Maximilien Altmeyer (vacataire pour gardiennage et régie camping-cars)

Secrétaires de mairie : Christine Vesseron (20 heures hebdomadaires), Marie Thérèse Fernandes (mise à disposition selon convention avec la mairie de Bordes-Uchentein, 4 heures hebdomadaires)

Représentants Organismes extérieurs

Communauté des Communes Couserans Pyrénées Nadine Nény vice-présidente en charge de l'Education Petite Enfance-Enfance-Jeunesse	
SIVE : Nadine Nény, Magali Févin **SMDEA :** Patrick Blondel, Véronique Bellon **SDE09 :** Patrick Anglade, Véronique Pont **PNR :** Magali Févin, Jacques Mayer	**NATURA :** Sylvain Picard, Patrick Blondel **DEFENSE :**Patrick Anglade, Jacques Mayer **AGEDI :** Jacques Mayer, Magali Févin **Médecine préventive** : Véronique Bellon, Didier Rolland

Représentants Commissions Municipales

Affaires sociales / culture / animations / association	**Eau / assainissement**	**Electrification / éclairage**
Nadine Nény Magali Févin Véronique Bellon Véronique Pont Marie Bailleul	Nadine Nény Patrick Blondel Didier Rolland Véronique Bellon Magali Févin	Nadine Nény Véronique Pont Patrick Anglade Didier Rolland Jacques Mayer
Cadre de vie / environnement / tourisme / économie locale	**Plan de sauvegarde**	**Subventions**
Nadine Nény Magali Févin Véronique Bellon Véronique Pont Sylvain Picard Marie Bailleul	Nadine Nény Patrick Anglade Magali Févin Didier Rolland Véronique Pont Christian Mestriner Jacques Mayer	Nadine Nény Patrick Anglade Magali Févin Patrick Blondel

Agriculture / AFP	Travaux / voirie	Communication
Nadine Nény	Nadine Nény	Nadine Nény
Patrick Blondel	Patrick Anglade	Véronique Pont
Magali Févin	Magali Févin	Sylvain Picard
Patrick Anglade	Véronique Bellon	Magali Févin
Jacques Mayer	Didier Rolland	Marie Bailleul
	Jacques Mayer	Véronique Bellon
	Christian Mestriner	
	Patrick Blondel	
	3 Personnes extérieures volontaires	

Représentants Commissions Extra Municipales

Eau / assainissement	Electrification / éclairage	Cadre de vie / environnement
Nadine Nény	Nadine Nény	Nadine Nény
Patrick Blondel	Véronique Pont	Magali Févin
Didier Rolland	Patrick Anglade	Véronique Pont
Véronique Bellon	Didier Rolland	Véronique Bellon
3 personnes extérieures volontaires	Jacques Mayer	Marie Bailleul
	Patrick Blondel	Sylvain Picard
	3 personnes extérieures volontaires	Christian Mestriner
		3 personnes extérieures volontaires

Culture / animations / association	**Affaires sociales**	**Agriculture**
Nadine Nény Véronique Pont Magali Févin Véronique Bellon Patrick Blondel **3 personnes extérieures volontaires**	Nadine Nény Magali Févin Véronique Bellon Marie Bailleul **3 personnes extérieures volontaires**	Nadine Nény Patrick Blondel Jacques Mayer Véronique Pont Christian Mestriner **3 personnes extérieures volontaires**
Sentiers Nadine Nény, Patrick Blondel, Jacques Mayer, Véronique Pont, Christian Mestriner, **3 personnes extérieures volontaires**		

Tout administré, s'il le souhaite, peut participer aux commissions extra-municipales. Il faut pour cela déposer une lettre de candidature décrivant votre motivation auprès de la mairie.

INFORMATIONS

- **Budget communal**

✗ Le budget primitif 2020 a été voté pour des montants de 552 833 € en fonctionnement et de 834 953 € en investissement. Le détail du budget est disponible en mairie

✗ Baisse des taux de fiscalité directe conformément au pacte intercommunal (TH = Taxe d' habitation, TFB= Taxe sur le foncier bâti, TFNB = Taxe sur le foncier non bâti, EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunale)

	Taux EPCI 2019	Taux Communal 2019	Taux consolidé 2019		Taux EPCI 2020	Taux Communal 2020	Taux consolidé 2020
TH	13,19%	10,20%	**23,39%**				
TFB	13,08%	12,90%	**25,98%**		13,47%	12,39%	**25,86%**
TFNB	83,94%	48,49%	**132,43%**		77,91%	44,55%	**122,46%**

✗ Création de la taxe d'aménagement au taux de 1 %

- **Pose d'un défibrillateur**

A Bonac sous le porche de l'église.

Une première session de formation à l'utilisation de cet appareil va être proposée à l'automne, en partenariat avec l'association des pompiers de Castillon. 12 personnes par session de formation. Si vous êtes intéressés, veuillez vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie avant le 15 octobre 2020.

- **Avancée des travaux à l'étage du bâtiment de la mairie - Bonac**

Deux appartements sont loués depuis le 1er Mars 2020. Grâce à la forte implication des ouvriers municipaux sur le chantier, les deux autres (1 Type 3 et 1 Type 4) sont en passe d'être terminés à l'automne 2020 pour la location (contacter le secrétariat de la mairie si vous êtes intéressés)

- **Communication - outils**

✗ site internet de la commune : le développement du site par un professionnel ayant été interrompu pendant le confinement, ce dernier sera prochainement mis en service

- ✗ listes de diffusion par mail : Les adresses mail des administrés ont fait l'objet de création de liste de diffusion pour apporter une information municipale générale, comme parfois ciblée selon un secteur donné. Vous recevez ce bulletin d'informations par ce biais là. Tout foyer ne disposant pas d'une adresse mail se verra distribuer un *BIBI* en format papier. Le mail est un moyen de communication et d'apport d'informations efficace dans la mesure où les règles de respect mutuel et de déontologie sont conservées. Privilégiez si vous le pouvez le contact direct en mairie.
- ✗ Toute personne n'ayant pas pu fournir son adresse mail et qui le souhaiterait, ou n'ayant pas pu répondre à l'enquête des attentes de la population sur la commune menée par Marie Bailleul, peut se mettre en contact avec la mairie pour ce faire.

- **Période COVID - Adaptations**
  - ✗ Une distribution supplémentaire de masques lavables et réutilisables aura lieu pendant l'automne sur la commune. Si toutefois vous ne pouvez être présents lors de la distribution, ou si vous avez un besoin particulier, n'hésitez pas à passer en mairie
  - ✗ Pour des raisons de distanciation à respecter, le marché du jeudi a été déplacé aux abords de l'ancienne gare sur le boulodrome. L'arrêté préfectoral en date du 11 septembre 2020 rend le port du masque obligatoire sur les marchés
  - ✗ En date habituelle des fêtes de Bonac, un hommage aux morts pour la France a été rendu au travers d'une cérémonie de quelques membres du conseil municipal à huis clos
  - ✗ Les toilettes publiques on été ré-ouvertes selon la réglementation d'hygiène en vigueur - cette mission a été assurée par l'employée temporaire Stéphanie Marguet, emploi d'une durée d'un mois pour 20h/semaine, permettant aussi une activité de ménage en mairie et de petit entretien des espaces verts
  - ✗ Le concours des villages fleuris auquel la commune participe tous les ans a été annulé du fait du contexte sanitaire. Malgré cela, les villages et hameaux de la commune ont conservé leurs embellissements floraux et végétaux grâce

aux bénévoles motivés que nous remercions chaleureusement

- **Archives de la mairie**

  Une archiviste des archives départementales est intervenue pour finaliser le travail de tri colossal amorcé par Jeanne Marie Barré et Joelle Zède sur les archives de la mairie de Bonac-Irazein. Elle a finalisé le classement. Le transfert d'archives historiques vers les archives départementales a été effectué pour une conservation en lieu sûr, sécurisé contre l'incendie et à hygrométrie régulée.

- **Pour les mois à venir, l'équipe se penche actuellement sur …**

  ✗ projet d'extinction modulée de l'éclairage public sur le village de Bonac

  ✗ devenir du relais montagnard

  ✗ mise à disposition dans les villages et leurs écarts de composteurs collectifs

  ✗ ouvertures paysagères

  ✗ projet d'enfouissement des lignes électriques en villages et lieux précis

BON A SAVOIR !

- **Transport A la Demande (TAD)** : Sur le trajet de Bonac vers Saint Girons seulement - Tarif : 2 euros quelle que soit la distance parcourue

  Pour prendre rendez-vous contacter le 05 61 66 26 56

  Départ de bonac : les mardi, jeudi et samedi (sauf fériés) entre 8h30 et 8h45 ou à 13h20

  Départ de Saint Girons : tous les jours sauf dimanche et samedis fériés à 17h40 (période scolaire), à 17h15 (vacances scolaires) - tous les mercredis à 12h30

- **Bus scolaire** : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : Départ Bonac 6h58, Départ Saint Girons 17h40 sauf le mercredi à 12h30

- **Jours et heures d'ouverture de la mairie - permanence des élus**

  ✗ Mairie ouverte au public les lundi (13h-17h) et jeudi (9h-12h30)

  Téléphone : 05-34-14-03-60 Mail : bonacirazein@orange.fr

  ✗ Permanence des élus selon disponibilités : samedis matin de 9h00 à 12h00

  Mme Le Maire recevra sur RDV

  N'hésitez pas à contacter la mairie aux heures d'ouverture si vous souhaitez prendre un rendez-vous .

  ✗ Votre commune est le siège de nombreuses activités professionnelles qui pourraient assurément vous intéresser selon vos projets - demandez la liste complète des coordonnées de ces prestataires au secrétariat de la mairie

  ✗ Les compte-rendus des Conseils Municipaux sont affichés à la Mairie et peuvent être demandés au secrétariat

  ✗ Dates des conseils municipaux sur le prochain trimestre : elles vous seront communiquées par email dés que connues, et, à leur habitude, seront affichées en mairie. Elles seront aussi diffusées sur le site d'information générale de la mairie

- **Collecte des déchets**

  ✗ Ordures ménagères : Lundi :Samiac (chaque semaine), Lascoux (chaque semaine). Jeudi : Vallée d'Orle (toutes les 2 semaines), Irazein (chaque semaine). Lundi et Jeudi : Bonac (chaque semaine)

  ✗ Tri sélectif : Si besoin, vous pouvez récupérer gratuitement un bac jaune individuel de tri auprès de la déchetterie de Saint Girons (Service Déchets de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées, Palétès, 09200 Saint-Girons - service.dechets@couserans-pyrenees.fr - 05 61 66 69 66) . Il vous servira à stocker vos déchets triés en vue de les déposer dans les bornes de tri situées à Bonac et à Lascoux.

  ✗ Encombrants : Déchetterie d'Audressein – 09800 AUDRESSEIN. Détails des horaires et déchets acceptés sous ce lien (https://www.annuaire-mairie.fr/decheterie-d-audressein.html)

  ✗ Déchets verts : Herbes, déchets de tonte, ronces vont à la Déchetterie d'Audressein

  Service municipal de broyage à votre disposition selon les modalités suivantes:

  Dépôt des branchages (diamètre inférieur à 12 cm) sur les périodes allant du 1er Octobre 2020 au 15 Octobre 2020 et du 30 Novembre 2020 au 15 Décembre 2020

  Lieux de dépôt : A Bonac, aux abords des ateliers municipaux ; A Irazein, en face de l'église, en contrebas de la piste

Merci de respecter les lieux, calendriers, empilement des branchages pour faciliter le travail des employés municipaux et contribuer au maintien de ce service